

Compte rendu du « Quart d'heure » du mardi 19 novembre 2019 à 16 h10

Jean-Marc GOHIER

***La célébration du 300^e anniversaire de la naissance de Pierre Poivre
au cours de l'année 2019***

Plusieurs lieux ont organisé des manifestations pour célébrer ce 300^e anniversaire : Lyon, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Paris et l'Île Maurice.

À Lyon, le 13 juin notre Académie, avec au moins une centaine de participants, a organisé une première journée de célébration. Il faut souligner la présence de S.E. Vijayen Valeydon, ambassadeur de Maurice, de Pierre de Boucherville Baissac président de la Société Royale des Arts et des Sciences de Maurice, de Denis Broliquier, maire du 2^e arrondissement de Lyon, ainsi que des descendants de la famille de Pierre Poivre.

Du 6 avril au 7 juillet, le Jardin botanique de la Ville de Lyon a organisé une exposition qui a reçu plus de 24 000 visiteurs. Afin d'honorer la mémoire de Pierre Poivre, le 23 août, jour exact du 300^e anniversaire de sa naissance, a été planté au Parc de la Tête d'Or un petit arbre chinois, d'une espèce menacée, le *Parrotia subaequalis*. Il faut aussi signaler une bande dessinée de Mathieu Bertrand et un numéro spécial du Bulletin de la Société Lyonnaise d'Horticulture qui devraient paraître prochainement.

À Saint-Romain-au-Mont-d'Or, plusieurs manifestations ont aussi été organisées. Lors des Journées du patrimoine, le 21 septembre, le jardin de La Freta, ancienne demeure de Pierre Poivre, qui est aujourd'hui une propriété privée, a reçu plus de 250 visiteurs. La municipalité a inauguré une salle Pierre Poivre ainsi qu'un buste de l'homme illustre. Le 13 octobre a eu lieu un marché aux épices. Le 16 novembre, Jean-Yves Loude a donné une conférence autour de son livre *Monsieur Poivre, voleur d'épices*. Pour clore cette année de célébration aura lieu un concert le 7 décembre sur *L'univers musical de Pierre Poivre*.

À Paris, le 18 octobre, à l'Académie des sciences d'Outre-Mer, la famille Pusy La Fayette a organisé un colloque autour de Pierre Poivre. Ce colloque a été l'occasion de découvrir de très riches documents appartenant à la famille Pusy La Fayette : en particulier, des textes écrits, selon la tradition familiale, par Pierre Poivre en 1744 avant la perte de sa main droite; des dessins annotés par le même Pierre Poivre et une aquarelle (peinte de sa main gauche), relatant l'éruption du volcan Taal à l'est de Manille en 1754.

À l'Île Maurice plusieurs manifestations ont célébré cet anniversaire. Le 23 août, un texte de Pierre de Boucherville Baissac a été lu dans les collèges et les écoles primaires. Les 18 et 26 octobre, réunissant des chercheurs de Maurice, de la Réunion, d'Australie et de France, deux colloques ont étudié *La vie de Pierre Poivre* et *Les répercussions modernes du Règlement économique de Pierre Poivre de 1769*, pour la protection des ressources naturelles et des cultures

de l'Isle de France (actuelle Île Maurice). Un timbre-poste a été émis avec en particulier une enveloppe premier jour d'émission fort bien illustrée que notre Académie a reçue. Enfin le 16 novembre, le 250^e anniversaire du *Règlement économique* de Poivre a encore été célébré.

Des contacts ont été pris avec l'Académie des sciences d'Outre-Mer et avec la Société des arts et des sciences de la Réunion qui comme la Société royale des sciences et des arts de Maurice souhaitent établir des relations avec l'Académie de Lyon. Avec la Société royale de Maurice (SRASM) dont le président était présent à Lyon le 13 juin, plusieurs échanges ont déjà eut lieu : des liens réciproques sur nos deux sites, des échanges de photos et de scans de manuscrits. Une édition commune des communications des colloques qui se sont déroulés à Maurice et des communications lyonnaises du 13 juin est envisagée.

Notre confrère Jean-Marc Gohier conclut en signalant le travail remarquable effectué par le jardinier du Jardin botanique de Lyon, M. Jean-Pierre Griénay, qui a su multiplier les contacts avec tous les lieux où Pierre Poivre a été célébré.

Nicole Dockès-Lallement
Jacques Hochmann
